L'étang aux nénuphars – Érismatures rousses, Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada 2008
Artiste : Patricia Pepin
Bromont, Québec

À propos des habitatscanadiens

Les activités sur le terrain axées sur la conservation de l'habitat humide et généreusement financées par des partenaires canadiens et américains incluant notamment des organismes d'État et les fonds obtenus en vertu de la North American Wetlands Conservation Act, sont au cœur de la réussite du PNAGS.

TABLE DES MATIÈRES :

Aperçu national 2

Plans conjoints des habitats 4

Plans conjoints des espèces 12

Renseignements 16

Le PNAGS ou Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est un partenariat international réunissant des représentants du Canada, des États-Unis et du Mexique ayant tous le même objectif, soit soutenir l'abondance des populations de sauvagine par des efforts visant à conserver l'habitat de ces populations, un objectif atteint par l'innovation au niveau scientifique, la planification novatrice du paysage et divers partenariats regroupant tous les paliers de gouvernement, des organisations non gouvernementales, des partenaires industriels, des communautés autochtones et des propriétaires fonciers. Les plans conjoints Habitats des Prairies, Côte du Pacifique, Intermontagnard canadien et Habitats de l'Est sont les éléments clés qui permettront de mettre en œuvre les différents programmes et projets de conservation à la grandeur du Canada. Les activités sur le terrain, des activités axées sur la conservation de l'habitat humide et généreusement financées par des partenaires canadiens et américains incluant notamment des organismes d'État et les fonds obtenus en vertu de la North American Wetlands Conservation Act, sont au cœur de la réussite du PNAGS. De plus, la collecte de données sur la population et l'habitat, ainsi que la recherche effectuée par les plans conjoints internationaux sur le canard noir, les Oies de l'Arctique et les Canards de mer sont des éléments vitaux qui permettront de réussir à gérer efficacement certaines populations prioritaires pour le PNAGS. Ce plan, mis en place à la suite d'un rêve ayant pris naissance au milieu des années quatre-vingt, est devenu l'un des efforts continus les plus réussis en matière de conservation de l'habitat dans le monde. Le présent rapport est axé sur les réalisations du PNAGS du Canada en 2007.

Aperçu national

Conservation de l'habitat par le PNAGS, financée par la NAWCA

(Million d'acres) de 1986 à 2007

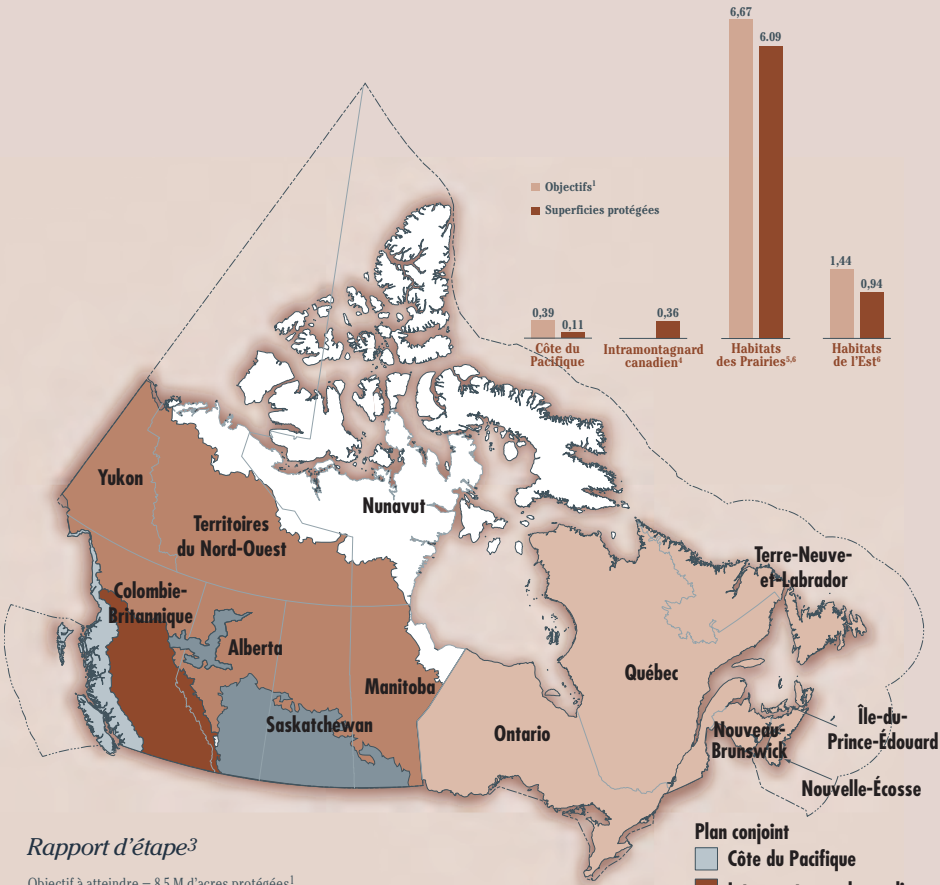

Rapport d'étape[3]

Objectif à atteindre = 8,5 M d'acres protégées[1]

Atteint : 7,1 M d'acres (84 p. 100)

Objectif de dépenses = 2,6 G$CAN[1,2]

À ce jour : 1,19 G$CAN (46 p. 100)

1. Ces objectifs sont en cours de révision selon la mise à jour de 2004 du PNAGS.
2. Fondé sur des $CAN = $US 0,93.
3. Les données ne comprennent que le PCHP, le PCCP et le PCHE.
4. Les objectifs du PCIC en matière d'habitat sont à l'étude.
5. Les acres protégées comprennent les habitats protégés avant 1986.
6. De nouveaux objectifs relativement à l'habitat sont en cours d'élaboration pour le Plan conjoint des habitats des Prairies et le Plan conjoint des habitats de l'Est; ces objectifs seront énoncés dans *À propos des habitats 2009*.

Terminologie

Protection :
Protection des milieux humides ou des milieux secs par l'intermédiaire du transfert d'un titre foncier ou d'accords de conservation ayant force obligatoire conclus à long terme (10 ans minimum) avec un propriétaire foncier.

Amélioration :
Mesures prises à l'égard d'habitats protégés des milieux humides ou des milieux secs pour augmenter leur capacité de charge en matière d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associés aux terres humides.

Gestion :
Activités menées à l'égard d'habitats protégés des milieux humides ou des milieux secs pour la gestion et le maintien de leur capacité de charge en matière d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associés aux terres humides.

En 2006, après deux décennies de réussites quant à la conservation de la sauvagine et des terres humides, les partenaires canadiens du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) étaient prêts, en 2007, à entreprendre et à réussir encore plus de choses au cours des 20 prochaines années. Après avoir terminé l'Évaluation continentale du PNAGS, la première évaluation biologique continentale globale, les Plans conjoints canadiens et le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (CNACTH) (Canada) ont commencé à examiner et à définir les priorités dans les recommandations finales découlant de l'Évaluation pour ainsi déterminer le meilleur chemin à suivre, tant au niveau régional que national.

Ainsi, au niveau régional, la majorité des plans conjoints ont déjà entrepris des actions qui contribueront à la mise en œuvre des recommandations. Dans le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE), des objectifs en matière de populations de reproduction, de migration et d'hivernage ont été établis en 2007, tant pour les espèces de sauvagine d'importance continentale que pour les espèces d'importance régionale. Le comité scientifique/technique du Plan conjoint intramontagnard canadien (PCIC) a, quant à lui, mis à jour son plan biennal de mise en œuvre multi-partenariats. Dans le cadre du Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP), les recommandations ont été envoyées aux groupes appropriés (le Conseil du PCHP, le Groupe de travail sur la sauvagine, le Comité sur les politiques ainsi que le Comité sur les communications) pour que des mesures soient prises et l'on s'attend à ce que des rapports soient produits en 2008. Le Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP) a, quant à lui, priorisé des actions en réponse à son évaluation particulière du plan conjoint et à l'évaluation continentale. Le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) et le Plan conjoint sur le canard noir (PCCN) poursuivront leurs interactions et leurs communications avec les Plans conjoints des habitats appropriés. Le Plan conjoint des Oies de l'Arctique (PCOA) et le comité technique ont adopté un point permanent à l'ordre du jour qui sera revu à chacune des réunions pour vérifier les progrès dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'Évaluation.

> « Les plans conjoints se sont révélés l'un des plus importants legs du plan original publié en 1986 » – Rapport final de 2007 sur l'Évaluation continentale du PNAGS.

Au niveau national, le processus d'Évaluation a permis de souligner de nouveau la portée du PNAGS au Canada. Tant les plans conjoints des habitats que ceux sur les espèces jouent des rôles clés dans le succès du PNAGS au Canada. C'est en reconnaissance de ce fait que les co-présidents canadiens des plans conjoints sur les espèces ont été invités à se joindre officiellement au Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada), un forum national présidé par Environnement Canada qui supervise la coordination et la mise en œuvre du PNAGS au Canada. Un forum national devrait ainsi se tenir en 2008 pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'Évaluation.

Tout comme l'Évaluation très prioritaire du PNAGS, de nouvelles initiatives nationales entreprises en 2007 auront des effets positifs sur les projets du PNAGS et influeront sur la planification et les politiques visant à atteindre les objectifs en matière de population et d'habitat.

En mars 2007, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 225 millions de dollars dans une campagne nationale visant à acquérir et à préserver des terres écosensibles en partenariat avec Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada et d'autres organismes de conservation. Cette campagne nationale sera axée sur les terres ayant une importance écologique nationale ou provinciale, fournissant un habitat à des espèces en péril ou à des oiseaux migrateurs ou reliant des aires déjà protégées comme les refuges d'oiseaux migrateurs, les réserves nationales de faune et les parcs nationaux. On s'attend à ce que cela permette de protéger, à long terme, 202 000 hectares (500 000 acres) d'habitats à la grandeur du Canada. Ce nouveau financement offert par le gouvernement du Canada sera utilisé en partie pour conserver les terres humides, ce qui profitera à la sauvagine et à d'autres oiseaux migrateurs dépendants des terres humides et contribuera aux objectifs du PNAGS.

> En partenariat avec plusieurs Premières nations, avec Canards Illimités Canada et avec d'autres organismes, le gouvernement du Canada a annoncé l'une des plus vastes initiatives de conservation des terres de l'histoire du Canada.

En partenariat avec plusieurs Premières nations, avec Canards Illimités Canada et avec d'autres organismes, le gouvernement du Canada a annoncé l'une des plus vastes initiatives de conservation des terres dans l'histoire du Canada. Un peu plus de 11,4 millions d'hectares (28,2 millions d'acres) de terres ont reçu une protection provisoire contre le développement dans les forêts boréales de l'Ouest canadien, ce qui inclut 1,5 million d'hectares (3,7 millions d'acres) autour du complexe Ramparts River et Wetlands dans les Territoires du Nord-Ouest. Une inaliénabilité provisoire des terres permettra de s'assurer que la surface et la subsurface de ce paysage seront protégées contre le développement pendant que l'on tente d'obtenir une protection fédérale permanente pour ces terres. Cette zone critique de terres humides est l'habitat où, chaque année, des milliers de canards et d'oies nichent, se rassemblent et élèvent de leurs couvées.

En outre, 2007 a été l'année de conclusion de la phase un de l'Inventaire canadien des terres humides (ICTH) – un cadre déterminant pour l'inventaire et la surveillance des terres humides au Canada. Cette phase incluait la cartographie des terres humides dans certaines régions à l'étude dans l'ensemble du Canada, une cartographie couvrant une vaste gamme de paramètres écologiques et physiques. Parmi les réalisations de cet inventaire, notons une meilleure analyse des images satellites pour la cartographie des terres humides, une plus grande expertise dans la classification des terres utilisant la télédétection et des progrès dans la cartographie numérique des terres humides de certaines régions à l'étude. On prévoit que le travail qui sera effectué au cours des trois à six prochaines années permettra d'étendre l'ICTH pour que soient inclus l'éventail national complet des terres humides ainsi qu'un programme de surveillance global de ces terres, deux réalisations qui devraient permettre d'effectuer une surveillance fiable et d'élaborer des indicateurs pour la conservation de l'habitat des espèces en péril, pour la gestion des bassins hydrographiques, pour les changements climatiques et pour bon nombre d'autres utilisations. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter www.cwi-icth.ca.

Cette publication de À propos des habitats canadiens souligne les réussites du PNAGS du Canada en 2007. Le financement offert par le NAWCA ainsi que le soutien continu de tous les partenaires américains et canadiens sont essentiels à la conservation des terres humides où vivent la sauvagine et d'autres oiseaux dépendants des terres humides en Amérique du Nord.

Contributions totales du PNAGS et NAWCA au Canada

De 1986 à 2007 ($CAN)

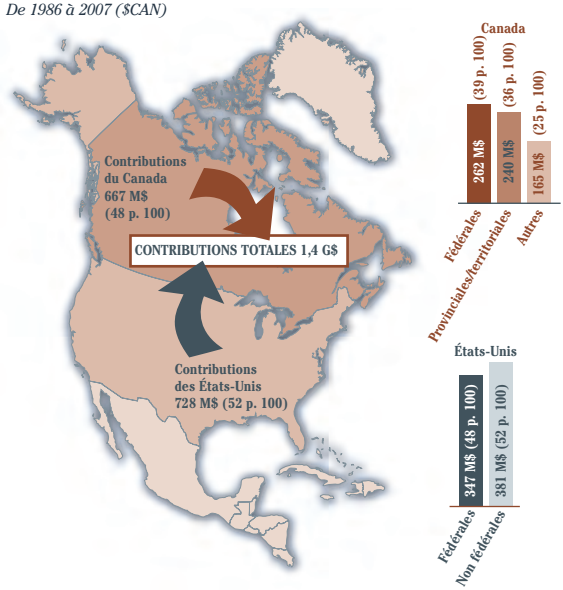

La région des terres humides de Serpentine (en bas à droite) et les terres agricoles adjacentes sont situées à Boundary Bay, une région importante du PCCP où sont réalisées des activités de protection et de servitude.
Canards Illimités Canada

Plans conjoints des habitats

Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP)

Le delta du fleuve Fraser en Colombie-Britannique est le plus grand et le plus important estuaire pour les populations de sauvagine qui migrent et hivernent le long de la côte Ouest du Canada. Les habitats agricoles étendus du delta constituent une importante source de nourriture pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. Ainsi, les partenaires du Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP), avec le soutien de la *North American Wetland Conservation Act (NAWCA)* et d'autres sources de financement, travaillent avec les agriculteurs pour protéger et améliorer les terres agricoles du delta.

Un ensemble de programmes et de partenaires du PCCP reflètent la diversité des modes de tenure des terres, des types de plantes cultivées par les agriculteurs et des besoins croissants des humains et des animaux en ce qui concerne les habitats du delta du fleuve Fraser. Les partenaires du PCCP implantent des programmes liés aux politiques, à la sensibilisation et à l'éducation qui complètent les programmes principaux de protection et d'amélioration de la *NAWCA*. Ensemble, ces programmes et ces partenariats permettent de soutenir les objectifs liés aux habitats et les populations visées par le PNAGS.

Importance du delta du fleuve Fraser et influence de l'agriculture (soutien scientifique)

L'estuaire du delta du fleuve Fraser est une pierre angulaire qui permet l'ancrage du réseau entier d'estuaires répartis le long de la côte du Pacifique. Situé dans la région sud-est de la Colombie-Britannique, l'estuaire du delta comprend plus de 29 000 hectares (72 000 acres) d'habitats de marée et plus de 13 000 hectares (33 000 acres) d'habitats agricoles adjacents compatibles avec la sauvagine.

Plan conjoint – Faits en bref

Taille : La partie du PCCP de la Colombie-Britannique couvre 218 980 kilomètres carrés (136 000 milles carrés) de paysage terrestre, 457 646 kilomètres carrés (284 000 milles carrés) de paysage marin et 30 285 kilomètres (19 000 milles) de paysage côtier.

Principaux types d'habitats : La côte de la Colombie-Britannique est formée d'un ensemble de criques, de baies, d'îles, de détroits et de fjords s'élevant vers une diversité d'habitats situés près de la côte, intercotidaux et forestiers. Les variations de l'altitude dans cette région créent des zones écologiques avec de grands contrastes où les conditions climatiques peuvent être douces, humides ou être celles de la forêt pluviale côtière, celles plus tempérées de la forêt boréale et celles de la région alpine dans les endroits les plus élevés.

Espèces de sauvagine remarquables : Plus d'un million de sauvagine hivernent le long des côtes de la Colombie-Britannique, 50 pour cent de la population des cygnes trompette de la côte du Pacifique et plus de la moitié de la population d'oies des neiges de l'île Wrangel.

Provinces et États : Le PCCP est un plan conjoint international qui comprend la Colombie-Britannique et les États américains suivants : l'Alaska, Washington, l'Oregon, la Californie et Hawaï.

Réalisations importantes en 2007 : Achever le projet de classement de l'estuaire de la Colombie-Britannique.

Les plantes cultivées traditionnellement sur ces terres agricoles comme les légumes, les céréales et les herbes continuent d'être remplacées par d'autres types de cultures plus intensives telles que les petits fruits, les pépinières et les serres, ainsi que par l'étalement urbain. Des études scientifiques récentes réalisées par les partenaires du PCCP indiquent que la valeur énergétique des aliments fournis par les cultures de plantes traditionnelles étaient une source énergétique importante pour les populations de sauvagine qui migrent et hivernent dans la région.

Protection – Achats et clauses restrictives

En raison de l'importance de ces cultures agricoles, les partenaires du PCCP utilisent un certain nombre d'options de protection et d'amélioration pour protéger et améliorer le rendement de ces cultures qui fournissent les ressources énergétiques nécessaires à la sauvagine. Dans un environnement où le coût d'acquisition des terres agricoles est maintenant supérieur à 125 000 $ par hectare (50 000 $ par acre), il y a un accroissement des pressions sur les terres agricoles qui entraîne l'achat uniquement des terres agricoles le plus à risque et le développement d'autres outils de conservation. Cette approche, présentée dans le Plan de conservation du delta du fleuve Fraser de 2000, permet une utilisation efficace du financement. Des travaux scientifiques, entrepris par Canards Illimités Canada et Canards Illimités inc. entre les années 2003 et 2006 permettront la mise à jour du plan dans le cadre d'un processus de gestion adaptatif. Les partenaires du PCCP ont élaboré récemment des clauses restrictives en matière de conservation, (servitude) acceptables pour la Commission des terres agricoles qui approuve ou rejette les clauses restrictives sur les terres agricoles. Cette approche permet aux partenaires du PCCP de travailler avec les agriculteurs pour assurer le recours à des pratiques agricoles compatibles avec la sauvagine et qui sont aussi profitables pour leurs opérations.

Image d'arrière-plan :
Les oies des neiges comptent sur les cultures de convert comme source importante de nourriture durant les migrations printanières et automnales.
Canards Illimités Canada

Les partenaires du PCCP enquêtent sur l'efficacité des cultures relais dans les champs de maïs. Les cultures de relais sont semées avant la récolte du maïs et elles offrent non seulement de la nourriture aux populations de sauvagine en migration, mais elles permettent aussi aux agriculteurs d'avoir accès à une récolte printanière de fourrage.
Dan Buffet,
Canards Illimités Canada

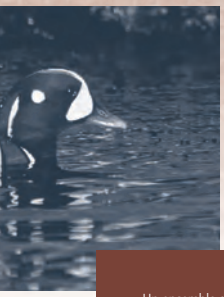

Un Arlequin plongeur
Canards Illimités Canada

L'agriculture intensive sur le côté gauche de la route comprend des petits fruits, des pépinières et des serres. Sur le côté droit de la route, les terres de cultures traditionnelles de légumes, qui servent de milieux humides saisonniers, sont remplacées dans le delta par des pratiques et des cultures plus lucratives et plus intensives.
Canards Illimités Canada

Un ensemble de programmes et de partenaires du PCCP reflètent la diversité des modes de possession des terres, des types de plantes cultivées par les agriculteurs et des besoins croissants des humains et des animaux en ce qui concerne les habitats du delta du fleuve Fraser.

Amélioration – Plans de ferme

Au cours des années, les partenaires du PCCP ont élaboré un certain nombre d'options pour permettre l'amélioration de la productivité des terres agricoles. Historiquement, dans le cadre des ententes liées à l'intendance des terres, on utilisait des ententes à court terme comme principal mécanisme pour améliorer les terres agricoles, c'est-à-dire des ententes de moins de dix ans. Cela comprenait la plantation de semences hivernales à l'automne après les récoltes de légumes et le nivellement des terres de cultures pour améliorer le drainage et réduire les effets des inondations hivernales. Parmi les activités de gestion actuelles, on trouve le drainage par canalisations en poterie et l'ajout de chaux aux sols. Grâce à ces activités approuvées récemment, les terres sont plus productives pour les agriculteurs et elles permettent de mieux protéger les pâturages de la sauvagine durant les périodes de fortes pluies de l'automne et de l'hiver et ainsi, d'allonger la période où la sauvagine peut y trouver sa nourriture. Dans le delta, le *Delta Farmland and Wildlife Trust* (Trust) gère et met en œuvre les ententes d'intendance du PCCP.

Le Trust a été créé à la suite de la mise en oeuvre d'un projet pilote pour le PCCP et il en est maintenant un partenaire principal.

En se basant sur les ententes d'intendance, les partenaires du PCCP ont élaboré des ententes à long terme telles que les Plans de ferme, qui sont des plans d'agriculture durables d'une durée de 20 ans en vue de gérer les activités agricoles sur les terres. En plus des activités similaires aux ententes d'intendance, le programme porte sur des restrictions fondamentales, telles que la fertilité des sols, ce qui permettra d'accroître la productivité des terres agricoles tout en étant bénéfique pour les populations de sauvagine. Cette approche récente s'inspire de la philosophie des ententes à long terme sur les terres humides, mais cette fois les habitats sont maintenant des terres agricoles. Au cours des dernières années, les pratiques de gestion bénéfiques ont été financées par les programmes agricoles des gouvernements fédéral et provincial. Des incitatifs financiers sont offerts à ceux qui modifient leurs pratiques agricoles et qui réduisent les risques environnementaux tels que la contamination de l'eau et les dommages causés aux zones riveraines.

Le delta du fleuve Fraser est un paysage terrestre complexe qui comprend une grande variété de cultures agricoles et qui fait face à de nombreux défis. Afin de diminuer la dégradation des terres agricoles et de réduire les pertes, les partenaires du PCCP ont adapté et utilisé divers outils pour l'élaboration de programmes de conservation qui sont utiles à la fois pour les agriculteurs et pour la faune. Le développement et l'expansion continue des partenariats de ce type sont essentiels à la réussite du PCCP.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Saul Schneider, coordonnateur du Plan conjoint de la côte du Pacifique, 604-666-2342, saul.schneider@ec.gc.ca, www.pccp.org.

Contributions (en $CAN)

	2007	Total (1986-2007)
Fédérales – É.-U.	767 335	21 457 404
Non fédérales – É.-U.	757 746	20 684 856
Canadiennes	551 885	128 259 252
Total	2 076 966	170 401 512

Réalisations (en acres)

	2007	Total (1986-2007)
Acquises	1 529	110 092
Améliorées	1 458	90 810
Gérées*	1 746	87 692
Total**	1 529	110 092

* De nouvelles acres assujetties à une gestion sont présentées pour 2007; toutes les acres présentées dans la colonne des totaux sont gérées tous les ans.

** Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Une terre humide située en basse altitude dans une zone dominée par les forêts dans la région de Cariboo-Chilcotin est un endroit idéal pour la nidification des espèces qui aiment se nicher dans les cavités, telles que les petits garrots.
Bruce Harrison,
Canards Illimités Canada

Plan conjoint intermontagnard canadien

Le Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC) couvre la moitié de la province de la Colombie-Britannique, et il comprend la partie canadienne des régions de conservation des oiseaux 9 (Grand Bassin) et 10 (nord des Rocheuses). Plus de 150 000 terres humides situées dans ce territoire diversifié sont un lieu de résidence pour 1,6 million de canards reproducteurs et des habitats pour une population supplémentaire de 8 millions en migration et hivernage de sauvagine.

Dans le PCIC, les terres humides riches en sauvagine les plus à risque se trouvent, habituellement, sur des propriétés privées, situées en bordure des fonds de vallée des plaines inondables fertiles et des plateaux de prairies de basse et moyenne élévation. Par conséquent, les programmes du PNAGS sont orientés vers la protection des terres humides productives menacées par l'agriculture, l'industrie et l'urbanisation. Les activités liées à l'amélioration des habitats incluent généralement des activités de protection, telles que les achats de terres, les servitudes ou les ententes à long terme, l'amélioration, la restauration et la gestion des terres protégées. Ces activités sont en partie financées par les partenaires des États-Unis et grâce à des subventions reçues en vertu de la loi américaine sur la protection des terres humides en Amérique du Nord, la *U.S. North American Wetland Conservation Act*.

Les partenaires du PCIC travaillent aussi ensemble sur des activités liées aux politiques afin d'influencer les gouvernements et les industries pour qu'ils adoptent des pratiques d'utilisation durables du territoire. À titre d'exemple, une coalition des partenaires du PCIC, soit le Partenariat sur l'intendance des terres humides, a récemment produit et publié un document de réglementation pour servir de modèle pour la création d'« infrastructures vertes » pour aider les gouvernements locaux dans leurs efforts pour protéger les prairies et les terres humides du développement.

Dans le PCIC, les terres humides riches en sauvagine les plus à risque se trouvent, habituellement, sur des propriétés privées, situées en bordure des fonds de vallée des plaines inondables fertiles et des plateaux de prairies de basse et moyenne élévation.

La priorité du PCIC est la protection de la région de Cariboo-Chilcotin et de la vallée de l'Okanagan. Canards Illimités Canada a récemment achevé les travaux sur le *Plan d'utilisation de la région de Cariboo-Chicotin* pour guider les travaux de conservation dans ce plateau central intérieur de 3,5 millions d'hectares (8,6 millions acres) compris entre les rivières Fraser et Chilcotin. La région de Cariboo-Chilcotin, avec plus de 210 000 hectares (518 900 acres) de lacs permanents et semi-permanents et de terres humides (plus de 7 pour cent du territoire total), contient la plus haute densité de population de sauvagine dans le PCIC et elle est une halte migratoire importante pour plusieurs centaines de milliers de canards en migration chaque année. Ce territoire est aussi le lieu de résidence de diverses espèces animales sauvages et d'espèces en péril. Jusqu'à maintenant, les partenaires du PCIC ont réussi à sécuriser 5,5 pour cent du territoire, ce qui comprend notamment 10 pour cent des terres humides permanentes et semi-permanentes.

Les tendances à long terme pour les espèces dominantes de sauvagine sur ce territoire sont demeurées stables et, par conséquent, le programme des habitats se concentre sur les moyens d'éviter les pertes au sein des populations actuelles grâce au maintien de celles-ci dans les habitats existants, en plus de la restauration de certains habitats en vue de compenser la perte ou la dégradation de ceux-ci. Les habitats de la région de Cariboo-Chilcotin sont surtout menacés par les effets des changements climatiques, tels que la sécheresse, et les pratiques d'élevage du bétail qui comprennent la surutilisation des pâturages et l'exploitation de l'eau pour l'irrigation des terres.

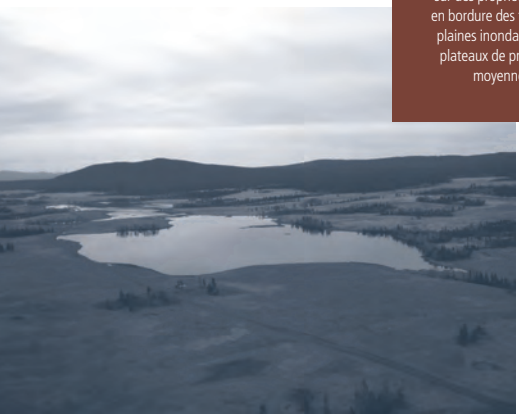

Les terres humides situées en basse altitude dans les prairies de la région de Cariboo-Chilcotin sont un milieu de nidification pour la sauvagine, notamment des canards colvert, des sarcelles d'hiver et des garrots d'Islande. (sur la photo).
Bruce Harrison,
Canards Illimités Canada

La dégradation causée par les bovins sur une prairie humide anciennement productive pourrait être réduite grâce à des pratiques de gestion du bétail respectueuses de l'habitat de la sauvagine, telles que l'érection de clôtures, la planification d'abreuvoirs de rechange et la rotation des pâturages.

Bruce Harrison,
Canards Illimités Canada

Plan conjoint – Faits en bref

Taille : 50 millions d'hectares (123,5 million d'acres).

Principaux types d'habitats : Le paysage intermontagnard du Canada est constitué d'élévations et de conditions climatiques qui varient beaucoup. Cela a donc permis la création d'un très grand nombre de types d'habitats, notamment le désert, les grandes prairies, les steppes arbustives, les zones riveraines, les terres humides, les forêts de conifères des régions sèches et humides et la toundra alpine. Les forêts couvrent soixante-trois pour cent de la région, les lacs et les terres humides, plus de cinq pour cent et les grandes prairies indigènes, un pour cent. Le reste de cette région est constitué d'autres habitats non forestiers, notamment les zones urbaines, agricoles et alpines, la roche et la glace.

Espèces de sauvagines remarquables : Environ 60 pour cent de la population mondiale de garrots d'Islande nichent dans le PCIC. Au cours de la migration, on estime que près de 8 millions de sauvagine, réparties en 38 espèces, utilisent les terres humides du PCIC.

Province : Colombie-Britannique

Réalisations importantes en 2007 : Réalisation du *Plan d'utilisation du territoire de Cariboo-Chilcotin*.

Les forêts dominent le paysage de la région de Cariboo-Chilcotin, mais les terres de pâturage pour le bétail sont fréquentes et le bétail utilise aussi les terres forestières. La plupart des ressources de CIC seront appliquées aux zones agricoles, principalement pour soutenir et améliorer l'intendance des terres de pâturage privées, limitant ainsi les impacts du bétail sur les terres humides. Dans les zones dominées par les forêts, CIC prévoit travailler avec les compagnies forestières et les organismes gouvernementaux pour mettre en oeuvre des pratiques de gestion bénéfiques pour les terres humides.

Selon l'Évaluation continentale du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) de 2007, le *Plan d'utilisation du territoire de Cariboo-Chilcotin* recommande aussi que les travaux de conservation soient entrepris en utilisant un cadre de gestion adaptative où la mise en oeuvre, l'évaluation et l'adaptation seront explicitement considérées d'entrée de jeu. Les initiatives d'évaluation comprennent une étude des taux de nidification sur les terres du projet afin d'améliorer la connaissance des facteurs qui limitent la reproduction de la sauvagine. CIC enquête tout particulièrement sur la manière dont l'intensité du pâturage du bétail affecte la réussite de la nidification des oiseaux qui nidifient dans les hautes terres, comme les canards colvert.

Le partenariat coordonné est essentiel à la mise en oeuvre des programmes d'habitats du PCIC.
De nouvelles possibilités, telles que la promesse du gouvernement fédéral du Canada d'octroyer 225 M$ aux organismes non gouvernementaux pour la protection des zones écologiques sensibles du Canada, sont essentielles à la réussite du PCIC. En jumelant les ressources, les partenaires du PCIC facilitent la mise en oeuvre des programmes du PNAGS dans les zones prioritaires en faveur de la sauvagine et des autres espèces associées aux terres humides.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Saul Schneider, coordonnateur du Plan conjoint intermontagnard canadien, 604-666-2342, saul.schneider@ec.gc.ca.

Contributions (en $CAN)

	2007	Total (1986-2007)
Fédérales – É.-U.	422 191	4 451 955
Non fédérales – É.-U.	92 954	4 199 927
Canadiennes	3 337 560	15 911 439
Total	3 852 705	24 563 321

Réalisations (en acres)

	2007	Total (1986-2007)
Acquises	5 201	363 453
Améliorées	8 189	112 551
Gérées*	37 180	233 895
Total**	5 201	363 453

* De nouvelles acres assujetties à une gestion sont présentées pour 2007; toutes les acres présentées dans la colonne des totaux sont gérées tous les ans.

** Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Image d'arrière-plan :
Canard colvert
Canards Illimités Canada

Le Kingdon Project est l'une d'environ 500 servitudes de conservation réalisées par les partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine au Manitoba.

Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba

Plan conjoint – Faits en bref

Taille : 641 252 kilomètres carrés (247 588 miles carrés) pour la zone traditionnelle du PCHP des Prairies et des parcs de peupliers faux-trembles.

Principaux types d'habitats : Le PCHP comprend les écorégions des Prairies et le parc de peupliers faux-trembles. La forêt boréale de l'Ouest comprend les écorégions des plaines boréales, de la taïga boréale, de la taïga de la cordillère et de la cordillère boréale.

Espèces de sauvagine remarquable : PCHP – Canard colvert, Canard chipeau, Canard d'Amérique, Sarcelle d'hiver, Sarcelle à ailes bleues, Sarcelle cannelle, Canard souchet, Canard pilet, Fuligule à tête rouge, Fuligule à dos blanc, Érismature rousse, Canard branchu, Petit Fuligule, Fuligule à collier, Garrot à œil d'or, Petit Garrot, Harle (Grand et huppé) et Macreuse brune. La Bernache du Canada niche dans les Prairies du PCHP et dans le parc de peupliers faux-trembles.

Forêt boréale de l'Ouest – Canard colvert, Canard d'Amérique, Sarcelle d'hiver, Sacelle à ailes bleues, Sarcelle d'hiver, Canard pilet, Fuligule à tête rouge, Fuligule à dos blanc, Érismature rousse, Fuligule (Petit et milouinan), Fuligule à collier, Garrot (à œil d'or et d'Islande), Petit Garrot, Harle (Grand et huppé), Macreuse (à front blanc et brune), Harelde kakawi, Grande Oie rieuse et Bernache du Canada.

Principales réalisations en 2007

- Le partenaire protège 97 172 hectares (240 113 acres) dont 18 341 hectares (45 319 acres) étaient protégées de façon permanente. Les servitudes de conservation représentent 84 p. 100 des acres nouvellement protégées de façon permanente.
- Dans la forêt boréale de l'Ouest , les terres provisoirement inaliénables ont été annoncées par le gouvernement du Canada. Elles couvrent plus de 28,2 millions d'acres (11,4 million d'hectares).

Plan conjoint des habitats des Prairies (comprend le *Western Boreal Program*)

La mission du plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) est d'offrir une direction pour obtenir des populations de sauvagine et d'autres oiseaux saines et diversifiées au moyen de partenariats de conservation. Ces partenariats visent une gestion durable et responsable du paysage en tenant compte des facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

Des activités de conservation sur le terrain en 2007 confirment que le PCHP, y compris le Western Boreal Program, fait des progrès importants dans l'exécution du PNAGS. Le plan stratégique PCHP 2006-2011 ainsi que les plans de mise en œuvre provinciaux guident les partenaires vers le succès du PCHP. Les programmes évoluent et reposent sur des études scientifiques menées depuis plus de 20 ans et des activités sur le terrain. Les partenaires sont résolus à résoudre les problèmes des terres humides pour s'assurer que les objectifs de population de sauvagine sont atteints. Le nouveau du site Web du PCHP (www.phjv.ca) donne un aperçu de la vision du PCHP, des programmes, des réalisations et des rapports.

Le PCHP est essentiel à la production continentale de la sauvagine. Les relevés printaniers de la sauvagine confirment cette importance. Des conditions de neige ainsi qu'un ruissellement au printemps 2007 favorables dans les Prairies du Canada ont créé des conditions de reproduction attirantes, particulièrement dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan. En fait, les relevés effectués par le U.S. Fish and Wildlife Service et Environnement Canada ont enregistré la quatrième estimation de ponte la plus élevée depuis 1955.

Plus de 18 millions de canards reproducteurs, ou environ 45 p. 100 de la population de canards continentale, se reproduisent dans les Prairies du Canada et les parcs de peupliers faux-trembles représentant les strates de relevé 26-40 et 75-76. Depuis 2005, les populations de canards continuent d'augmenter dans le PCHP. Comme pour les populations continentales, les tendances dans la zone du PCHP indiquent que les populations de Canard colvert, de Canard chipeau, de Sarcelle d'hiver d'Amérique, de Sarcelle à ailes bleues, de Canard souchet, de Fuligule à tête rouge et de Fuligule à dos blanc sont toutes au-dessus de leur moyenne de long terme respective. Les populations de Canard pilet et de Fuligule sont particulièrement préoccupantes puisqu'elles demeurent sous les objectifs de population à long terme et à l'échelle du continent, sous les objectifs de population du PNAGS. L'ensemble de la production de canards en 2007 est considéré au-dessus de la moyenne pour le sud de la Saskatchewan et dans la moyenne pour le sud de l'Alberta.

La forêt boréale de l'Ouest, se prolongeant en général des zones traditionnelles du relevé des populations de canard de l'est et du sud de l'Alaska et du Yukon à l'ouest de l'Ontario, a attiré environ 14,7 millions de canards ou 32 p. 100 de la population continentale en 2007. Les conditions des habitats étaient bonnes et le nombre de canards est estimé à 3 p. 100 au-dessus de la moyenne de long terme.

Les programmes visant les habitats dans lesquels les populations de sauvagine font état d'une forte densité ne sont que l'un des résultats obtenus par la planification. La recherche d'un nouveau financement pour ajouter aux contributions de financement actuelles de la part du Canada et des États-Unis, tel que la North American Wetlands Conservation Act (Loi nord-américaine pour la conservation des terres humides), et pour créer des partenariats afin d'assurer que les mesures de conservation relatives aux habitats soient appliquées, est également importante.

Aperçus sur le programme provincial et le Western Boreal Program

Manitoba

Les partenaires du programme PNAGS au Manitoba ont fait des progrès importants en matière d'initiatives pour la protection de l'habitat, particulièrement par la protection des terres humides et de l'habitat des hautes terres avec les servitudes de conservation. Les succès obtenus en matière de conservation globale ont également été importants et favorables aux objectifs du PNAGS.

Le blé d'hiver s'est avéré plus utile pour la nidification de la sauvagine dans les hautes terres que toute autre plante de grande culture annuelle. De nombreux agriculteurs du Manitoba adoptent cette option. Des rapports anectodiques concernant le semis d'automne avancent que l'augmentation de la superficie en acres est si importante que les stocks de semence de blé d'hiver ont été taxés dans de nombreux secteurs.

Le Manitoba a officiellement adopté et met en oeuvre présentement des processus de planification et de gestion intégrés de bassin versant pour de nombreux bassins hydrographiques dans la province. Certains de ces premiers bassins hydrographiques font partie des zones prioritaires du PNAGS dans lesquels les partenaires du PNAGS du Manitoba sont des participants actifs travaillant pour assurer la conservation des terres humides et pour que la restauration devienne un élément de gestion éminent pour les bassins hydrographiques.

Le premier projet pilote canadien fondé sur les principes des « biens et services écologiques » (BSE) a été mis en activité il y a deux ans au Manitoba avec le soutien des partenaires du PNAGS. La province du Manitoba s'est depuis engagée à mettre en œuvre une initiative de BSE à base plus élargie qui s'ajoutera au portefeuille du programme de conservation du Manitoba.

Par l'intermédiaire du Cadre stratégique fédéral pour l'agriculture, les plans agro-environnementaux (PAE) sont devenus réalité au Manitoba. À la fin de 2007, plus de 5 000 plans ayant une incidence sur environ 65 p. 100 de la superficie agricole de la province étaient achevés. Les agriculteurs ayant mis en œuvre des PAE étaient admissibles à une aide à frais partagés pour adopter une diversité de pratiques bénéfiques de gestion.

Saskatchewan

Les partenaires du PNAGS de la Saskatchewan continuent de faire des progrès en matière de conservation et de restauration de l'habitat de la sauvagine. Le programme de sensibilisation sur le blé d'automne de Canards Illimités Canada a eu pour conséquence de grandes augmentations des superficies ensemencées offrant ainsi un meilleur habitat de nidification pour la sauvagine par rapport aux terres ensemencées au printemps. Des études sur le terrain ont démontré que le blé d'automne est particulièrement attirant pour la nidification du Canard pilet. La conversion des terres cultivées en cultures fourragères pérennes est en cours, alors que les efforts de restauration des terres humides continuent de prendre de l'élan.

Les partenaires persistent dans leurs efforts pour protéger les habitats de grande valeur, mais continuent également à améliorer de façon active la condition de l'habitat existant par la gestion, la sensibilisation et l'intendance. Dans le cadre de la révision du plan de mise en œuvre du PCHP, les partenaires du PNAGS de la Saskatchewan détermineront les objectifs de restauration et de conservation de l'habitat afin d'éliminer les pertes dans la productivité de la sauvagine qui se sont accumulées en raison de la perte d'habitat de nidification dans les hautes terres et les terres humides depuis les années 1970.

Afin de soutenir et cibler la programmation sur l'habitat, les partenaires du PNAGS de la Saskatchewan également développent d'importants projets scientifiques

La rivière et les terres humides des Ramparts, situées près de Fort Good Hope dans les Territoires du Nord-Ouest seront protégées de l'exploitation jusqu'en 2011 dans le cadre du processus canadien de l'inaliénabilité provisoire des terres.

Garth Lenz

Des activités de conservation sur le terrain de 2007 confirment que le PCHP, y compris le Western Boreal Program, fait des progrès importants dans l'exécution du PNAGS.

et influençant les politiques. L'inventaire d'habitat ainsi que les projets de surveillance permettent d'identifier les habitats de grande valeur, les tendances en matière d'habitat et les facteurs de risque qui influencent la probabilité de la perte d'habitat. Les répercussions de la perte d'habitats dans les terres humides et les hautes terres sur l'hydrologie en aval sont présentement analysées en partenariat avec l'Université de la Saskatchewan. Les partenaires de la Saskatchewan travaillent en collaboration avec le Lower Souris Watershed Committee sur le projet pilote des PAE afin de déterminer les objectifs d'utilisation des bassins hydrographiques qui permettent d'avoir des populations saines d'espèces sauvages, une bonne qualité de l'eau et des pratiques agricoles.

La Saskatchewan Watershed Authority dirige l'élaboration d'une nouvelle politique provinciale pour les terres humides. Finalement, la structure de gouvernance du partenariat du PNAGS de la Saskatchewan s'est améliorée afin d'offrir un forum stratégique sur les enjeux provinciaux reliés à l'habitat.

Alberta

Le partenariat du PNAGS de l'Alberta se concentre sur la restauration des terres humides, l'augmentation de l'adoption du blé d'hiver et la conservation des terres humides prioritaires et leurs hautes terres adjacentes.

L'Adam Ranch Project, situé au sein du Peace Parkland Biome, a la mission de restaurer les terres humides drainées. Le Ranch est composé d'un vallonnement qui abritait auparavant de nombreuses terres humides. La protection des terres a été réalisée par le recours à une entente de conservation sur 30 ans qui couvre 1 942 hectares (4 800 acres).

La superficie que couvre le blé d'hiver en Alberta continue d'augmenter à l'aide de la réalisation active de programmes en collaboration avec les agriculteurs et les industries des semences et des engrais. La superficie que couvre le blé d'hiver a augmenté en Alberta de 89 033 hectares (220 000 acres) l'année dernière à environ 111 291 hectares (275 000 acres) cette année. Toutes les réalisations directes des programmes pour le blé d'hiver partout en Alberta étaient pleinement souscrites ou sursouscrites cette année. Plusieurs nouveaux partenariats fructueux ont également été créés afin de promouvoir des plantations supplémentaires de blés d'hiver en Alberta.

Afin de réaliser les objectifs de conservation des hautes terres et des terres humides, le Wood Lake Project a été acheté conjointement par le partenariat du PNAGS de l'Alberta et par l'Alberta Conservation Association. Le projet protège 60,7 hectares (150 acres) d'habitat de première importance pour la sauvagine dans la region cible de Pine Lake, region composée d'une diversité de terres humides et de hautes terres indigènes intactes.

En plus des réalisations du partenariat du PNAGS de l'Alberta, l'Alberta Wetland Policy va de l'avant. L'examen public est maintenant terminé et les résultats seront bientôt soumis à l'Alberta Water Council. La politique devrait être présentée à l'Assemblée législative de l'Alberta en 2008.

La forêt boréale de l'Ouest

La forêt boréale du Canada est un habitat essentiel pour un grand pourcentage des populations de sauvagine continentales nord-américaines. Le Western Boreal Program a été dirigé par CIC depuis 1997. Travaillant en collaboration avec de nombreux partenaires, des progrès importants ont été réalisés dans l'une des plus grandes forêts encore intactes.

Le 21 novembre 2007, le gouvernement du Canada a annoncé une action historique pour la conservation de l'habitat boréal au profit des espèces dépendantes des terres humides. L'honorable John Baird, ministre canadien de l'environnement, et l'honorable Chuck Strahl, ministre canadien des Affaires indiennes et du développement du Grand Nord ainsi que l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits dirigent cette nouvelle législation en matière de protection qui fera suite à des études approfondies de la région ayant une importance écologique et culturelle.

Jusqu'à présent, les terres inaliénables provisoirement comprennent : 1,5 million d'hectares (3,7 millions d'acres) dans la Ts'ude niline Tu'eyeta, également connue sous le nom de la rivière et les terres humides des Ramparts, 3,4 millions d'hectares (8,3 millions d'acres) dans le Bras Est du lac des Esclaves, 6 millions d'hectares (14,8 millions d'acres) avec les Premières Nations Akaitcho Dene (novembre), et 566 000 hectares (1,4 millions d'acres) à Sahoyúé - Sehdacho lieu historique national du Canada (mars). Ces zones sont situées dans les Territoires du Nord-Ouest et comprennent des écosystèmes de terres humides importants et essentiels pour la population de sauvagine nord-américaine et pour les traditions des communautés autochtones locales.

D'autres réalisations comprennent l'achèvement du Boreal Conservation Project avec l'Alberta-Pacific Forest Industries Inc. Le projet a sensibilisé les gens à l'importance d'assurer la conservation des terres humides au nord-est de l'Alberta. La cartographie réalisée par le Beauval Project en Saskatchewan et les relevés de la sauvagine ainsi que la cartographie réalisée par le Pasquia Hills Project au Manitoba aideront les scientifiques à planifier la protection de nouvelles zones. Les relevés par satellite, aériens et terrestres des terres humides boréales sont maintenant intégrés au *Field Guide to the Wetlands of the Boreal Plains Ecozone* pouvant être téléchargé à partir du site Web de Canards Illimités Canada : http://www.ducks.ca/fr/index.html.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, Coordonnatrice du PCHP, 780-951-8652, deanna.dixon@ec.gc.ca, www.phjv.ca.

Plan conjoint des habitats des Prairies
Contributions (en $CAN)

	2007	Total (1986-2007)
Fédérales – É.-U.	7 352 354	233 253 269
Non fédérales – É.-U.	7 390 743	249 496 675
Canadiennes	12 951 306	282 423 390
Total	27 694 403	765 173 334

Plan conjoint des habitats des Prairies
Réalisations (en acres)

	2007	Total (1986-2007)
Acquises	344 421	6 095 325
Améliorées	260 379	2 233 972
Gérées*	470 719	4 874 588
Total**	344 421	6 095 325

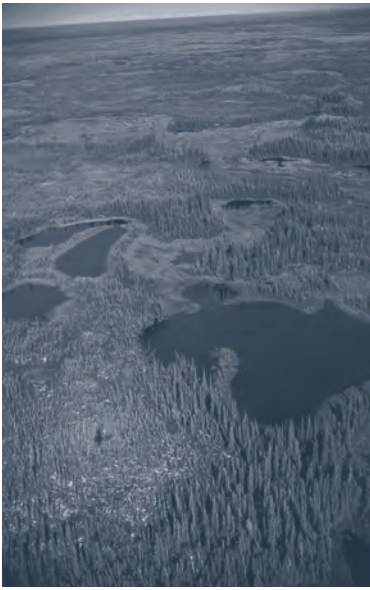

Le *Wood Lake Project* a conservé 8 hectares (20 acres) des terres humides existantes et 42,5 hectares (105 acres) du parc de peupliers faux-trembles indigène, dont 10 hectares (25 acres) comprennent la restauration des terres humides.

Darwin Chambers

La forêt boréale de l'Ouest
Contributions (en $CAN)

	2007	Total (1986-2007)
Fédérales – É.-U.	2 964 616	14 551 263
Non fédérales – É.-U.	6 219 480	33 103 734
Canadiennes	2 488 023	29 656 265
Total	11 672 119	77 311 262

La forêt boréale de l'Ouest
Réalisations (en acres)

	2007	Total (1986-2007)
Acquises***	60	25 002
Améliorées	0	107
Gérées*	0	107
Total**	60	25 002

* De nouvelles acres assujetties à une gestion sont présentées pour 2007; toutes les acres présentées dans la colonne des totaux sont gérées tous les ans.

** Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

*** La réservation des zones protégées de la forêt boréale de l'Ouest comporte un processus selon lequel les terres ciblées traversent une période de protection temporaire (cinq ans) jusqu'à la réservation permanente. Il y a actuellement plus de 35 millions d'acres qui jouissent d'une protection temporaire, dont 10,3 millions ont été ajoutées en 2007. Au cours de 2008, plus de un million d'acres jouissant d'une protection temporaire passeront à une protection permanente.

De gauche à droite : Ross Melinchuk (Ducks Unlimited Inc.), Bill Short (South Carolina State Chairman, Ducks Unlimited, Inc.), Dean Harrigal (South Carolina Department of Natural Resources), Jay Phillips (bénévole de la Caroline du Sud pour Ducks Unlimited, Inc.) et Joe Johnson (South Carolina Migratory Waterfowl Committee) soulignent l'achèvement du projet de restauration du milieu humide d'Eden Grove (est de l'Ontario) dirigé par Canards Illimités Canada.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint – Faits en bref

Superficie : Environ un tiers des terres du Canada.

Principaux types d'habitats : baies côtières, marais salés, marais lacustres, milieux humides des plaines inondables, milieux humides des forêts boréales.

Principales espèces de sauvagine : Canard noir, Canard colvert, Fuligule à collier, Garrot à œil d'or, Eider à duvet, Sarcelle à ailes vertes, Bernache du Canada.

Nombre de provinces : Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Labrador.

Principales réalisations en 2007 : Révision du plan quinquennal du PCHE pour y inclure des objectifs de population de sauvagine.

Dans le cadre du projet Ruisseau de Feu, situé dans la municipalité de Terrebonne, au Québec, 101 hectares (250 acres) de milieux humides seront mis en valeur grâce à une entente multipartite d'une durée de 3 ans.

André Michaud,

Canards Illimités Canada

Plan conjoint des habitats de l'Est

Le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) protège des aires de reproduction, des haltes migratoires et des aires d'hivernage pour une grande diversité de sauvagine dans tout le territoire compris entre la frontière Manitoba-Ontario et la pointe est de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce territoire englobe toute l'aire canadienne de nidification du Canard noir, des populations de l'Est de l'Arlequin plongeur et du Garrot d'Islande (deux espèces classées comme espèces préoccupantes) et de plusieurs populations de Bernache du Canada.

En 2007, le PCHE a établi des niveaux de population cibles pour les espèces de sauvagine d'importance continentale ainsi que des objectifs provinciaux pour les espèces d'importance régionale. Des objectifs ont également été définis à l'égard des habitats dans les principales régions afin que les programmes visant les habitats puissent être orientés en fonction des objectifs visés pour la sauvagine. Chacune des provinces participant au PCHE a révisé son plan de mise en œuvre pour les 5 prochaines années, et ces plans provinciaux seront bientôt intégrés en un seul plan visant, pour l'ensemble du territoire du PCHE, des objectifs précis à l'égard de la sauvagine, comme cela avait été recommandé suite à l'évaluation du PNAGS. Le PCHE continue d'accroître ses interactions et sa coopération avec le Plan conjoint sur le Canard noir et le Plan conjoint sur les canards de mer, de même que sa participation à l'équipe d'appui scientifique du PNAGS.

Aperçus sur le programme provincial

Ontario

Des représentants du Department of Natural Resources (ministère des Ressources naturelles) de la Caroline du Sud sont venus en Ontario en octobre pour rencontrer leurs partenaires du PCHE et commémorer la création du PNAGS et du State Grant Program par l'intermédiaire duquel, les États américains contribuent de façon importante à la conservation de la sauvagine en Ontario et dans d'autres provinces. Les États versent des fonds à la société Ducks Unlimited, Inc., qui fournit un montant égal en contrepartie. Cette somme constitue le fonds de contrepartie non fédéral de source américaine requis pour obtenir de l'U.S. Fish and Wildlife Service la contrepartie en fonds fédéraux américains en vertu de la North American Wetlands Conservation Act, qui assure le financement principal du PNAGS. L'Alabama, l'Indiana, l'Ohio et la Caroline du Sud prévoient dans leurs budgets annuels respectifs des subventions généreuses à l'Ontario. Ainsi, depuis 1998, la Caroline du Sud a versé à l'Ontario des subventions annuelles de 50 000 $ en moyenne, et depuis 1965 elle a contribué à plus de 2,3 millions de dollars à la conservation de la sauvagine au Canada.

Pour marquer la visite des représentants de la Caroline du Sud, une célébration a été organisée sur le site du projet de restauration du milieu humide d'Eden Grove dirigé par la société Canards Illimités Canada. Le milieu humide d'Eden Grove, situé dans l'est de l'Ontario, se trouve dans la réserve de la biosphère de l'Axe de Frontenac de l'Orgainsation scientifique et culturelle des nations unies (UNESCO) et dans l'un des habitats prioritaires du PCHE. Grâce à l'appui et à l'engagement de plusieurs propriétaires privés qui ont signé des ententes de conservation à long terme, ce milieu humide, d'une superficie de 18 hectares (45 acres), a pu être restauré par le partenariat du PNAGS. La contribution du ministère des ressources naturelles de la Caroline du Sud a servi de levier pour le financement du projet. Dans le cadre des travaux de restauration, une digue en terre et un ouvrage de régulation du niveau d'eau ont été construits pour permettre de créer la répartition entre la surface d'eau libre et la surface de végétation émergente qui soit la plus favorable à la sauvagine au moment de la nidification, de la mue et de la migration ainsi qu'aux autres espèces sauvages dépendant des milieux humides. Les participants à la célébration ont pu profiter du beau temps pour observer le Canard colvert, la Sarcelle à ailes bleues, le Canard branchu et d'autres espèces qui nidifient à Eden Grove avant d'emprunter la voie migratoire de l'Atlantique pour aller hiverner dans le sud, notamment en Caroline du Sud.

Québec

La société Canards Illimités Canada (CIC) a entrepris la tâche colossale d'établir un plan de conservation des milieux humides pour chacune des 17 régions administratives du Québec. Sept de ces plans, couvrant le sud du Québec, sont maintenant affichés sur le site Web de CIC, à www.ducks.ca. L'an passé, CIC a protégé un marais côtier d'une valeur inestimable en Gaspésie. Situé dans la zone intertidale, ce marais salé, d'une superficie de 1 070 acres, comprend une tourbière ombrotrophe entourée d'une grande diversité d'habitats. CIC a également entrepris un projet de mise en valeur d'une durée de trois ans à la suite d'une entente avec la municipalité de Terrebonne, ville voisine du Grand Montréal, un promoteur de développement domiciliaire et deux ministères québécois (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ministère des Ressources naturelles et de la Faune). Aux termes de cette entente, 1,4 million de dollars seront affectés à la mise en valeur de 250 acres (101 hectares) de milieux humides au profit des populations d'oiseaux aquatiques, y compris la sauvagine et des populations de poissons.

La société Conservation de la nature Canada (CNC) a protégé 1 066 hectares (2 635 acres) de milieux humides et milieux secs associés dans la vallée de l'Outaouais et dans les régions de la pointe Sauvage et de la pointe Saint-Pierre. En outre, elle a reçu en don 186 hectares (460 acres) de terre à l'île Kettle. Les vastes étendues de marais et de marécages riverains de l'île Kettle offrent des aires de halte et

Ci-dessous : L'érection de clôtures autour des milieux humides pour en empêcher l'accès au bétail protège les sites où la sauvagine peut nidifier ou se réfugier et améliore en même temps la qualité de l'eau.
Reg Newell, ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse

Fullerton's Marsh, Île-du-Prince-Édouard.
Alan McLennan

Ci-dessous : Point d'eau éloigné dans le pâturage de Beauséjour, au Nouveau-Brunswick.
Canards Illimités Canada

Les participants à la réunion semestrielle de la Stewardship Association of Municipalities visitent les secteurs visés par le projet « Tailings to Biodiversity » de l'Iron Ore Company of Canada.
Gerry Yetman

En 2007, le PCHE a établi des niveaux de population cibles pour les espèces de sauvagine d'importance continentale ainsi que des objectifs provinciaux pour les espèces d'importance régionale.

En 2007, le volet « aide technique » du Programme de couverture végétale du Canada, qui s'inscrit dans le Cadre stratégique pour l'agriculture, et CIC, en association avec les partenaires du PCHE des provinces, ont commencé à implanter le nouveau Programme sur la biodiversité agricole. Le but premier de ce programme est de renseigner les propriétaires sur les pratiques agricoles favorisant la biodiversité, de les sensibiliser aux avantages de ces pratiques et de les inciter à les adopter. À cette fin, le programme vise également à cerner les principaux obstacles pouvant décourager les propriétaires d'intégrer ces d'alimentation de qualité à la sauvagine et à d'autres oiseaux migrateurs. De plus, des mesures d'intendance axées sur une utilisation écologique des terres et sur la protection de l'habitat de l'Arlequin plongeur sont mises en oeuvre au Centre d'information ornithologique de Malbaie.

Atlantique

Depuis 2004, les partenaires du PCHE se sont associés à Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi qu'aux ministères de l'Agriculture et aux producteurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard afin de restaurer les milieux humides des régions agricoles des Maritimes. Ce programme de restauration prévoit une aide pour inciter les producteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques et à augmenter la biodiversité sur leurs fermes. Il s'agit d'un programme à coûts partagés où les gouvernements fédéral et provinciaux et la société Canards Illimités Canada (CIC) assument 75 p. 100 des coûts. Les contributions fédérales et provinciales proviennent du Programme national de gérance agroenvironnementale, qui s'inscrit dans le Cadre stratégique pour l'agriculture. À ce jour, 41 projets répartis entre les trois provinces ont permis de restaurer au total 75 hectares (185 acres) de milieux humides et de zones tampons.

pratiques dans la gestion de leur exploitation et à tenter d'y apporter des solutions. Les pratiques favorisant la biodiversité sont nombreuses : restauration des milieux humides, érection de brise-vent, culture de foin à récolte tardive, utilisation de faucheuses à barre de levée, évaluation de l'état des zones riveraines, etc. Un plan pour la biodiversité est établi pour chacune des exploitations visitées. Au même titre, le propriétaire reçoit une image aérienne SIG de son exploitation, montrant les endroits où sont appliquées et les endroits où pourraient être appliquées des pratiques favorables à la biodiversité. On explique également aux propriétaires comment les pratiques proposées pour favoriser la biodiversité leur profiteront en même temps qu'elles profiteront à la sauvagine et aux autres espèces sauvages. Dans le cadre du programme, des sites modèles ont été établis. On en trouve un à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, et un autre près de Amherst, en Nouvelle-Écosse.

Terre-Neuve-et-Labrador

À Terre-Neuve-et-Labrador, les programmes d'intendance visant la conservation et la mise en valeur des milieux humides actuels et le rétablissement des populations reproductrices de l'Eider à duvet demeurent les principaux axes d'activité du PCHE.

La Stewardship Association of Municipalities (SAM) joue un rôle primordial dans le programme provincial d'intendance des milieux humides situés sur le territoire des municipalités. La SAM sert de tribune permettant aux collectivités de former des partenariats pour la gestion des milieux humides et des ressources naturelles.

Au printemps 2007, la réunion de la SAM a été tenue à Carmanville et coïncidait avec la signature par cette municipalité d'un nouvel accord d'intendance aux termes duquel elle s'engageait à étendre ses mesures d'intendance à 219 hectares (540 acres) supplémentaires de milieux humides et milieux secs associés, en plus des 1 133 hectares (2 800 acres) déjà protégés. À l'automne 2007, la réunion de la SAM a été organisée conjointement par la municipalité de Labrador City et l'Iron Ore Company of Canada qui a notamment participé au financement de la réunion et a organisé une visite des secteurs visés par son projet « Tailings to Biodiversity » (littéralement, « des résidus miniers à la biodiversité »).

Pour en savoir plus, communiquer avec Keith McAloney, coordonnateur par intérim du Plan conjoint des habitats de l'Est, 506-364-5013, keith.mcaloney@ec.gc.ca.

Contributions (en $CAN)

	2007	Total (1986-2007)
Fédérales – É.-U.	2 377 203	63 965 064
Non fédérales – É.-U.	2 185 454	63 325 392
Canadiennes	15 158 330	168 595 301
Total	19 720 987	295 885 757

Réalisations (en acres)

	2007	Total (1986-2007)
Acquises	15 225	943 829
Améliorées	8 603	554 363
Gérées*	19 092	580 945
Total**	15 225	943 829

* De nouvelles acres assujetties à une gestion sont présentées pour 2007; toutes les acres présentées dans la colonne des totaux sont gérées tous les ans.

** Les aires protégées, améliorées et gérées ne s'ajoutent pas. Les acres sont d'abord acquises, peuvent ensuite être améliorées, puis faire l'objet de gestion.

Plans conjoints des espèces

Plan conjoint des Oies de l'Arctique

Depuis 1989, les partenaires du Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) s'affairent à recueillir des informations de première importance sur 17 populations (6 espèces) d'oies nord-américaines de l'Arctique. Les connaissances et l'expérience acquises au cours des deux dernières décennies ont permis de mieux gérer les populations d'oies de l'Arctique. En fait, toutes les populations sauf deux atteignent ou dépassent les niveaux cibles d'abondance.

Le plus récent exemple de succès est rapporté dans la publication du PCOA, intitulée *Évaluation de l'effet des mesures spéciales de conservation sur la Grande oie des neiges : un rapport du Groupe de travail sur la Grande oie des neiges*. Après que le PCOA ait lancé, par le truchement de la publication *Arctic Ecosystems in Peril, Report of the Arctic Goose Habitat Working Group, AGJV*, un appel à l'action pour protéger les habitats arctiques contre les populations florissantes d'Oies des neiges, le cadre de gestion de la prise d'oies a été modifié en 1998-1999 par la mise en application de nouvelles mesures réglementaires. La saison régulière de chasse a été libéralisée aux États-Unis et des mesures de conservation spéciales ont été instaurées au Canada. La croissance rapide de la population de Grandes Oies des neiges s'est par la suite arrêtée, et la population semble s'être stabilisée entre 800 000 et 1 million d'oiseaux. Malgré la stabilisation potentielle de cette population, il semble que les conditions environnementales qui ont mené à la surabondance d'oies persistent; elles pourraient même s'intensifier dans l'est de l'Amérique du Nord. Parmi ces conditions environnementales figurent le réchauffement climatique (étés plus doux dans les sites de reproduction de l'Arctique) et l'augmentation de la surface couverte par les champs de maïs près des sites de repos et d'hivernage. Les efforts coordonnés de gestion de l'Oie des neiges demeurent une priorité pour le PCOA.

Plan conjoint – Faits en bref

Nombre d'espèces : 8

Nombre de populations : 28

Étendue géographique : Tout le continent et d'autres pays circumpolaires.

Nombre total d'oies et de bernaches des régions arctique et subarctique baguées entre 1989 et 2006 : 882 479

Excursion du PCOA dans les habitats d'oies du delta de la rivière Copper, Alaska, en 2007, afin de mieux comprendre les enjeux reliés aux populations d'oies de l'Alaska.
Deanna Dixon, Service canadien de la faune

La recherche sur le Plan conjoint des Oies de l'Arctique comprend le baguage et le suivi de la population de la Grande Oie des neiges de l'île d'Ellesmere (illustrée) afin d'aider à déterminer les priorités en matière de gestion et de conservation de l'espèce.
Josée Lefebvre

Le Conseil de gestion et le Comité technique du PCOA poursuivent les objectifs du Plan nord américain de gestion de la sauvagine en tirant partie des réussites antérieures et ajoutent 11 populations additionnelles d'oies et de bernaches, dont un grand nombre niche en Alaska. Ces populations sont les suivantes :

- Oies rieuses des populations de Tule et du Pacifique;
- Oies empereur;
- Bernaches de Hutchins des populations de Taverner, de Hutchins et des Aléoutiennes[1];
- Bernaches du Canada *fulva, parvipes, occidentalis* et de l'ouest des Prairies;
- Bernaches cravants de la population de l'est de l'Extrême-Arctique.

1 En 2004, l'American Ornithologist's Union a décidé de diviser la Bernache du Canada en deux espèces distinctes : la Bernache du Canada et la Bernache de Hutchins.

Les connaissances et l'expérience acquises au cours des deux dernières décennies ont permis de mieux gérer les populations d'oies de l'Arctique. En fait, toutes les populations sauf deux atteignent ou dépassent les niveaux cibles d'abondance.

La gestion des populations d'oies et de bernaches de l'Alaska pose de nombreux défis qui confondent les experts depuis de nombreuses années. Plusieurs de ces populations n'atteignent pas les niveaux d'abondance visés ou sont en déclin, alors que d'autres prospèrent, certaines jusqu'à friser la surabondance, et nous font craindre la déprédation. Le mélange de ces populations pose de sérieux problèmes de gestion qui sont aggravés par des lacunes importantes dans les connaissances et des ressources extrêmement limitées. Pour plusieurs des populations nouvellement ajoutées, il y a des lacunes importantes dans les connaissances biologiques fondamentales. Il est à espérer que l'ajout de ces populations au Plan stratégique du PCOA permettra de mettre davantage l'accent sur leurs besoins en matière de recherche.

La plus récente version du Plan stratégique du PCOA tient compte des nouvelles populations et des nouvelles priorités de même que des défis et des interventions à venir pour les partenaires du PCOA.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des Oies de l'Arctique, 780-951-8652, deanna.dixon@ec.gc.ca.

Contributions (en $CAN)*

	2007	Total (1986-2007)
Fédérales – É.-U.	594 058	6 073 875
Non fédérales – É.-U.	327 290	7 830 025
Canadiennes	894 300	16 574 204
Autres pays que le Canada et les États-Unis	17 647	92 608
Total	1 833 295	30 570 712

* Ces contributions ne comprennent aucun fonds de la NAWCA.

Le garrot d'Islande mâle (ci-bas) porte un émetteur satellite implanté qui a été installé à Indian Arm près de Vancouver en Colombie-Britannique en février 2007.
Sean Boyd, Service canadien de la faune

Jean-Pierre Savard d'Environnement Canada, capture un eider à duvet dans l'estuaire du Saint-Laurent, et installe des radios pour suivre les déplacements des canards avant la nidification.
Amélie Robillard, Parcs Canada

En 2007, les partenaires du PCCM ont investi la somme totale de 734 801 $ pour les travaux sur les canards de mer au Canada seulement.

Plan conjoint sur les canards de mer

Le plan conjoint international sur les canards de mer (PCCM) vise à promouvoir la conservation des populations de canards de mer de l'Amérique du Nord. En créant un forum de coordination où les participants peuvent échanger sur les stratégies de gestion et les résultats de celles-ci, les partenaires du PCCM espèrent combler les lacunes concernant les renseignements nécessaires pour la gestion scientifique de ces espèces difficiles à comprendre.

Les eiders à duvet, qui ont été bagués il y a quelques années, sont observés à partir d'une cache afin de déterminer les prévisions de survie.
Garnet Raven, Service canadien de la faune

Plan conjoint – Faits en bref

Taille : l'ensemble du territoire canadien et des États-Unis.

Principaux types d'habitats : les eaux côtières pour la migration et l'hivernage, la forêt boréale et la toundra pour la nidification.

Espèces remarquables de sauvagine : 15 espèces, 20 populations reconnues de canards de mer (*Tribu des mergini*).

Réalisations importantes en 2007 : *Rapport sur les inventaires de canards noirs* de mer complété

Nouveaux partenariats importants en 2007 : Études d'oiseaux Canada et le *Patuxent Wildlife Research Center* font partie des nouveaux partenaires invités au conseil d'administration du PCCM à titre de partenaires actifs dans le financement et la recherche.

En 2007, l'équipe technique continentale du PCCM a achevé le *Rapport sur les inventaires de canards de mer*, lequel comprend des plans d'étude détaillés pour la mise en oeuvre de 30 inventaires, destinés à surveiller de manière adéquate les populations de canards de mer. L'équipe a aussi mis à jour le plan stratégique du PCCM afin qu'il puisse être approuvé par les membres du conseil d'administration du PCCM lors de la rencontre prévue pour le mois de mars 2008. Soulignons aussi qu'en 2007, le PCCM a financé treize projets, dont le travail est en partie ou entièrement réalisé au Canada, en vue d'obtenir des données sur les canards de mer.

Les projets de recherche canadiens qui obtiennent l'appui du PCCM comprennent la troisième année de l'étude sur les variations de la population d'eiders à duvet à Terre-Neuve et des études écologiques sur la mue des macreuses à front blanc au Labrador. Parmi les autres études, on trouve notamment l'étude de surveillance écologique et comportementale des populations d'eiders à duvet au Québec, celle sur le taux de survie des eiders à duvet au Québec, l'étude écologique sur la mue des macreuses brunes au Québec, et finalement, l'étude sur les dépenses énergétiques des macreuses à front blanc lors de la migration printanière le long de la côte du Pacifique.

Les projets de surveillance, financés par le PCCM, comprennent un inventaire des populations reproductrices d'eiders à duvet du Pacifique dans l'ouest de l'Arctique, des inventaires d'hiver des canards du lac Ontario, et un projet conjointement financé par le plan conjoint des oies de l'Arctique pour inventorier les populations reproductrices d'oies, d'hareldes kakawi et d'eiders du nord-ouest du Canada.

Les autres projets financés par le PCCM comprennent la poursuite du bagage des eiders, le taux de survie des eiders à duvet de la Nouvelle-Écosse et le programme de surveillance de la migration des macreuses à la pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick.

En 2007, les partenaires du PCCM ont investi la somme totale de 734 801 $ pour les travaux sur les canards de mer au Canada seulement. Les résultats de ces travaux et des autres études seront présentés lors de la 3e Conférence nord-américaine sur les canards de mer qui se tiendra dans la ville de Québec en novembre 2008. Ces résultats permettront d'établir les orientations pour les recherches futures sur les canards de mer.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Keith McAloney, coordonnateur du plan conjoint sur les canards de mer, téléphone : 506-364-5013, adresse électronique : keith.mcaloney@ec.gc.ca, www.seaduckju.org.

Contributions (en $CAN)*

	2007	Total (1986-2007)
Fédérales – É.-U.	230 000	1 990 072
Non fédérales – É.-U.		218 954
Canadiennes	504 801	4 780 565
Total	734 801	6 989 591

* Ces contributions ne comprennent aucun fonds de la NAWCA.

Tous les canards ont tendance à retourner à l'automne et à l'hiver aux mêmes marais qu'ils avaient visités l'année d'avant, mais cette habitude est davantage prononcée chez le Canard noir. Au Canada, les densités de reproduction les plus élevées s'observent dans la région de forêts mixtes des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Christine Lepage, Service canadien de la faune

Plan conjoint – Faits en bref

Taille : Six provinces et 14 États des États-Unis.

Principaux types d'habitats : les marais salins, les bassins d'eau saumâtre et d'eau douce, les marais fluviaux et des estuaires, les lacs peu profonds et les tourbières de la forêt boréale.

Réalisations importantes en 2007 : embauche d'un coordonnateur scientifique, plan stratégique élaboré et un programme de recherche revalorisé.

Nouveaux partenariats importants en 2007 : amélioration des liens avec les plans conjoints des habitats pertinents (le plan conjoint des habitats de l'Est, le plan conjoint de la côte Atlantique et le plan conjoint des hautes terres du fleuve Mississippi et des Grands Lacs).

Le renouvellement de l'orientation stratégique et des liens entre le plan conjoint sur le canard noir et les plans conjoints des habitats continuera de guider la recherche et les programmes de conservation du canard noir.

Plan conjoint sur le canard noir

Le plan conjoint sur le canard noir (PCCN) se rapproche de son objectif qui est d'établir les priorités dans le domaine de la recherche et de coordonner la cueillette de données scientifiques sur le canard noir, *Anas rubripes*, la seule espèce de canard commun en Amérique du Nord où l'apparence des mâles et des femelles est presque identique.

De plus, la recherche, la surveillance et la modélisation continuent d'être le centre d'intérêt du plan conjoint sur le canard noir. Les membres du conseil de gestion ont embauché récemment leur premier coordonnateur scientifique – Patrick Devers sera responsable de la coordination et de la préparation du plan stratégique du PCCN. Le renouvellement de l'orientation stratégique et des liens entre le PCCN et les plans conjoints des habitats continuera de guider la recherche et les programmes de conservation du canard noir.

Le PCCN a récemment financé trois projets de recherche au Canada. La première étude a permis la modélisation des effets relatifs des populations de canards colvert et des changements locaux aux habitats sur la reproduction des canards noirs dans le sud et le centre de l'Ontario. Les résultats suggérés démontrent que les changements climatiques et ceux liés aux habitats en sols marécageux sont en corrélation avec la baisse des populations de canards noirs.

Toutefois, les résultats de cette étude ne sont pas définitifs en raison de la petite taille de l'échantillon et du manque de données convenables à long terme sur les habitats. Un document de recommandations préconisant de plus amples analyses, ainsi qu'une description des données à long terme sur les habitats sont en préparation et ils permettront de poursuivre les recherches et la modélisation de l'habitat et des populations de canards noirs.

La deuxième étude repose sur des données sur les isotopes stables afin d'établir le lien entre les origines des canards noirs et les zones de captures pour les espèces au Canada; les chercheurs établissent et dressent des cartes sur les origines des canards capturés dans l'est du Canada. L'objectif de la dernière étude était d'établir la caractérisation des milieux humides, d'évaluer leur altération et de déterminer si la récolte forestière affecte les populations de sauvagine en forêt boréale. Les résultats à ce jour montrent que la récolte de bois ne nuit pas aux populations locales de canards noirs. Toutefois, il importe de poursuivre les études afin d'évaluer l'importance de la taille et de la connectivité des milieux humides en relation avec leur utilisation par le sauvagine, et les prescriptions de politiques de protection des milieux humides.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Brigitte Collins, coordonnatrice du Plan conjoint sur le canard noir, 613-949-8264, brigitte.collins@ec.gc.ca, www.blackduckjv.org.

Contributions (en $CAN)*

	2007	Total (1986-2007)
Fédérales – É.-U.	35 500	1 499 960
Non fédérales – É.-U.	240 500	3 813 450
Canadiennes	521 050	7 123 057
Total	797 050	12 436 467

* Ces contributions ne comprennent aucun fonds de la NAWCA.

Canard noir

Canards Illimités Canada

Merci à tous nos partenaires qui ont appuyé le programme canadien par leurs contributions en 2007 :

Canada

Acadia Centre for Estuarine Research
Acadia University
Acquired Land Management Inc.
Action Energy Inc.
Action Land Consultants (2001) Ltd.
Advantage Oil & Gas Ltd.
Affaires indiennes et du Nord Canada
Agence canadienne d'inspection des aliments
AgraPoint
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada – Administration du rétablissement agricole des Prairies
Aguila Exploration Consultants Ltd.
Alberta Conservation Association
Alberta Ecotrust Foundation
Alberta Energy and Utilities Board
Alberta Environment
Alberta Fish and Game Association
Alberta Land and Lease Limited
Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife Foundation
Alberta Sustainable Resource Development
Alberta-Pacific Forest Industries Inc.
Alliance Pipeline Ltd. Partnership
Alta Gas Services Inc.
Anderson Exploration Ltd.
Antelope Land Services Ltd.
Apache Canada Ltd.
ARC Resources Ltd.
Armett & Burgess Oilfield Construction Ltd.
Artek Exploration Ltd.
Artemis Exploration Inc.
Association des produits forestiers du Canada
Atco Electric Ltd.
Atlas Land Consultants Ltd.
Banque Scotia
Baytex Energy Ltd.
BC Hydro
Bighorn Land & Field Service Ltd.
Birchcliff Energy Ltd.
Bonavista Energy Trust Ltd.
Bonnyville (Municipality of)
Bowood Energy Corporation
Boyd Petro Search
British Columbia Ministry of Environment
British Columbia Waterfowl Society
Britt Resources Ltd.
Buffalo Resources Corporation
Burlington Resources Inc.
Cabrerra Resources Ltd.
Campbell River (City of)
Canada – Privé
Canada West Land Services Ltd.
Canadian Natural Resources Ltd.
Canadian Parks and Wilderness Society
Canadien national
Canards Illimités Canada
Cavalier Land Ltd.
Centrica Canada Limited
Challenger Development Corporation
Chemins de fer nationaux du Canada
Choice Resources Corp.
Coal Valley Resources Inc
Coastal Resources Ltd.
COCHIN CANADA ULC
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse
Comox Valley Farmers' Institute
Conoco Phillips Canada
Conservation de la nature Canada
Conservation Manitoba
Conservation Ontario
Cordero Energy Inc.
Cossack Land Services Ltd.
Counseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Cowie Cattle Company Ltd.
Cows and Fish – Alberta Riparian Habitat Management Society
Culane Energy Corporation
Dalhousie University
Delta Farmers Institute
Delta Waterfowl Foundation
District d'irrigation de l'Est
E.F. Farmer
Elfros #307 (Rural Municipality of)
EnerMark Inc.
Environment Canada – NACP
Environnement Canada – ÉcoAction 2000
Environnement Canada – Horizons sciences
Environnement Canada – Programme d'intendance de l'habitat
Environnement Canada – Service canadien de la faune
Études d'Oiseaux Canada
Exalta Energy Inc.
ExxonMobil Canada Energy
Fairmount Energy Inc.
Finances Manitoba
Fond de l'environnement Shell
Fondation de la faune du Québec
Fondation trillium de L'Ontario
Friends of Cornwallis River Society
Friends of the Nature Conservancy of Canada
Galleon Energy Inc.
Gentry Resources Ltd.
GeoTir Inc.
Gretchen Bauta
Habitat Conservation Trust Fund
Habitat faunique Canada
Harvest Energy
Horizon Land Services Ltd.
Horseshoe Land Ltd.
Howard, R Webster Foundation
Hydro-Québec
Imperial Oil Resources Ltd.
Integrated Geophysical Consultants Ltd.
Intendance de l'eau de Manitoba
Island Nature Trust
Kellross No. 247 (Rural Municipality of)
Kings Community Economic Development Agency
Kings County (municipalité de)
La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
Land Solutions Inc.
Landquest Services Ltd.
Landwest Resource Services Ltd.
Lockhom Exploration Ltd.
Logistex Land Services Ltd.
Louisiana Pacific Corporation
Lower Souris Watershed Advisory Committee Inc.
Lucas Bowker & White
Majestic Land Services Ltd.
Mamba Production Partnership
Mancal Corporation
Manitoba Forage Council
Manitoba Wildlife Federation Habitat Foundation Inc.
Manitok Exploration Inc.
Maverick Land Consultants Inc.
McGill University
McNally Land Services Ltd.
MEC Operating Company
Memorial University of Newfoundland
MGV Energy Inc.
Minburn County (No. 27)
Minco Gas Co-op Ltd.
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick
Ministère des Ressources naturelles du New Brunswick
Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
Mor-West Ventures Inc.
Mountain Equipment Co-op Ltd.
MSL Land Services Ltd.
Municipal District of Wainwright
NAL Resources Limited
Nature Trust of British Columbia
Newfoundland-Labrador Department of Environment and Conservation
Nexen Inc .
Niven & Associates Inc.
Northrock Resources Ltd. (Canada)
Northwest Territories Department of Resources, Wildlife and Economic Development
Nova Scotia Department of Agriculture
Nova Scotia Environment and Labour
Nova Scotia Fisheries and Aquaculture
Nova Scotia Habitat Conservation Fund
Nova Scotia Natural Resources
OutSource Seismic Consultants Inc.
Pan Canadian Petroleum Limited
Paramount Energy Trust
Parcs Canada
PCL Construction Management Inc.
Pêches et Océans Canada
Pengrowth Corporation
Penn West Petroleum Ltd.
Petro-Canada
Pierce Reston Inc.
Pioneer Land Services Ltd.
Pioneer Professional Services Group
Prairie Plantation Inc.
Prime Seismic Data
Prince Edward Island Department of Agriculture, Fisheries and Aquaculture
Prince Edward Island Wildlife Conservation Fund
Priority Printing
Produits Shell Canada Limitée
Prospect Oil and Gas Management Ltd.
QLF/Centre de l'Atlantque pour l'environnement
Ranger Land Services Ltd.
Ravenswood Developments Inc.
Real Resources Inc.
Renton Land Services (1983) Ltd.
Ressources humaines et du Développement social
Ressources naturelles Canada – Étude du plateau continenental polaire
Richland Petroleum Corporation
Rife Resources Ltd.
Rocky Mountain Elk Foundation – Canada
Rockyview Gas Co-op Ltd.
Rosevear Land Services Ltd.
Roy Northern Land Service Ltd.
Sabretooth Energy Ltd.
Saint John Naturalists Club
Saskatchewan Agriculture, Food and Rural Revitalization
Saskatchewan Environment
Saskatchewan Forest Center
Saskatchewan Watershed Authority
SaskTel
Scott Land and Lease Ltd.
Seamac Land Services Ltd.
Serrano Energy Ltd.
Shell Canada Limitée – Programmes de restauration et d'amélioration
Shiningbank Energy Income Fund
Signalta Resources Limited
Simon Fraser University
Société de la faune et des parcs du Québec
Société Duvetnor Ltée
Societe Protectice des Eiders de l'Estuaire
Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba
Soil & Crop Improvement Association of Nova Scotia
South Peace Wilderness Society
Standard Land Company Inc.
Strathmore (Town of)
Suncor Energy Inc.
Sundance Land Services Ltd.
Synergy Land Services Ltd.
Talisman Energy Inc.
The Calgary Foundation
The Donner Canadian Foundation
The J.W. McConnell Family Foundation
The Kahanoff Foundation
The W. Garfield Weston Foundation
The Woodcock Foundation
Thompson & Associates, Inc.
Thunder Energy Inc.
Tournament Exploration Ltd.
Transcanada Pipelines Ltd.
Transports et Services gouvernementaux Manitoba
Traverse Landgroup Ltd.
Trésor D'Alberta
Trident Exploration Corp.
Triton Energy Corporation
Tula Foundation
Turtle Mountain Conservation District
United Farmers of Alberta
Université de Montréal
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université Laval
Upper Assiniboine River Conservation District
Vancouver International Airport Authority
Vermilion Energy Trust
Weyerhaeuser
Yukon Department of Energy, Mines & Resources
Yukon Department of Environment
Yukon Territorial Government
Zahnd Properties Ltd
Zargon Energy Trust

États-Unis

Alabama Department of Conservation and Natural Resources
Arizona Game and Fish Department
Arkansas Game and Fish Commission
Atlantic Flyway Council
Bulrush Foundation
California Department of Fish and Game
Central Flyway Council
City University of New York
Colorado Department of Natural Resources
Delaware Division of Fish & Wildlife
Ducks Unlimited, Inc.
EOG Resources, Inc.
Florida Fish and Wildlife Conservation Commission
Fondation anonyme
Fonds mondial pour la nature
Georgia Department of Natural Resources, Wildlife Resources Division
Gulf of Maine Institute
Idaho Fish and Game
Illinois Department of Natural Resources
Kansas Department of Wildlife and Parks
Kentucky Department of Fish and Wildlife Resources
Louisiana Department of Wildlife and Fisheries
Massachusetts Division of Fish and Game
Michigan State University
Minnesota Department of Natural Resources
Mississippi Flyway Council
Missouri Department of Conservation
Montana Department of Fish, Wildlife and Parks
Nebraska Department of Natural Resources
Neenah Paper Inc.
New Jersey Division of Fish & Wildlife
New York State Department of Environmental Conservation
North Carolina Wildlife Resources Commission
North Dakota Game and Fish Department
Ohio Department of Natural Resources
Oklahoma Department of Wildlife Conservation
Pacific Flyway Council
Paul G. Allen Forest Protection Foundation
Pennsylvania Game Commission
PEW Charitable Trusts
South Carolina Department of Natural Resources
South Dakota Game, Fish and Parks
Tennessee Wildlife Resources Agency
Texas Parks and Wildlife Department
The Nature Conservancy
U.S. Fish & Wildlife Service
U.S. Forest Service
U.S. Geological Survey – Biological Resources Division
Vermont Department of Fish & Wildlife
West Virginia Division of Natural Resources
Wisconsin Department of Natural Resources

Autre

Wrangel Island Nature Reserve

Nous remercions tous nos partenaires financiers et nous nous excusons si nous avons, par inadvertance, oublié des donateurs dans cette liste.

Image d'arrière-plan :
Volée de canards d'Amérique
Canards Illimités Canada

Les partenaires canadiens de la conservation sont reconnaissants pour l'aide financière fournie par la *North American Wetlands Conservation Act* des É.-U. et par les autres partenaires américains et canadiens.

Renseignements

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS au Canada ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Division de la coordination de l'ICOAN et du PNAGS
Service canadien de la faune
351, boul. Saint-Joseph, 16e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
tél. : 819-934-6034
nawmp@ec.gc.ca

Pour visionner la présente publication électroniquement
nawmp.ca

Financement obtenu en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*
terreshumidescanada.org

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord
nabci.net

Also available in English.